

# Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

\*\*\*\*\*

## Procès-verbal de la Séance du Conseil d'Administration

en date du **31 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 31 mars à 18h15, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M.DELANNOY Julien, Ordonnateur.

Présents : ANNE Fernande, ANSEL Christine, BOIN Eveline, CAPELLE Fabienne, DELANNOY Julien, DUMONT Philippe, FOUACHE Séverine, LEFEBVRE Bernard, LEFEBVRE Muriel, NORMAND Claudine, THUILLIEZ Michel, BOURGEOIS Edwige, CUEGNET Chantal, CHOCHOY Gérard, DELOBEL Laurence

Absents excusés : RAIMOND David, COQUEMPOT Anne-Marie

Le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

Mme Claudine NORMAND est nommée secrétaire de séance.

### **Délibération 003 : Aide exceptionnelle**

Monsieur le Président présente les difficultés auxquelles font face une famille Wavranaise.

Monsieur Le Président propose un bon viande de 49.00 euros et un bon alimentation de 40.00 euros. Ces bons devront servir uniquement à l'achat de produits de première nécessité.

Compte tenu de leur éligibilité au titre du barème établi, les membres du CCAS acceptent d'accorder à la famille, le secours exceptionnel proposé par Monsieur le Président.

### **Délibération 004 : Aides aux sinistrés**

Monsieur le Président rappelle le don du rallye des 1 000 chemins pour un montant de 1 000 € et la vente de bois pour un montant de 800 €.

Monsieur le Président propose de redistribuer cette somme de 1 800 € aux sinistrés des inondations 2023 et 2024, qui ont déposé un dossier au CCAS , 9 familles sont concernées.

La commission administrative décide d'octroyer 200 € par famille

### **Délibération 005 : Adoption du Compte de Gestion**

Il est défini ce que sont un compte de gestion et un compte administratif.

Le compte de gestion présenté s'établit comme suit :

<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses	10 680.20 €
Recettes	9 406.52 €
<b>Soit un déficit</b>	<b>1 273.68 €</b>
Excédent 2023	10 093.24 €
Résultat de clôture 2024	8 819.56 €
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par le CCAS.

#### **Délibération 006 : Adoption du Compte Administratif**

Le compte de gestion et le compte administratif sont concordants.

Madame FOUACHE présente le compte administratif :

<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses	10 680.20 €
Recettes	9 406.52 €
<b>Soit un excédent</b>	<b>1 273.68 €</b>
Excédent 2023	10 093.24€
Résultat de clôture 2024	8 819.56 €
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €

Il est identique au compte de gestion. Le compte administratif est adopté à l'unanimité par le CCAS.

#### **Délibération 007 : Affectation du Résultat**

Le résultat de clôture 2024 est de **8 819.56 €**.

Monsieur le Président propose d'affecter ce résultat au budget 2025. Les administrateurs l'acceptent à l'unanimité.

## Délibération 008 : Vote du BP 2025

Le budget adopté à l'unanimité par les administrateurs ne comporte pas de section d'investissement.

Sa section de fonctionnement est équilibrée : les dépenses de fonctionnement et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 19 400 euros.

### Questions diverses

Monsieur Le Président informe que le Wavranais, évoqué lors de la commission du 25.11.2024 pour son suivi administratif et médical par Mme Séverine Fouache, est actuellement hospitalisé en soin palliatif.

Monsieur Le Président informe que le Wavranais, bénéficiaire d'une prise en charge de loyer et de 2 mois de location de voiture lors de la commission du 25.11.2024, est parti dans une autre région.

Monsieur Le Président informe également qu'un Wavranais est sous procédure d'expulsion, il a une solution de relogement.

Monsieur Le Président rappelle que le CCAS perçoit 1/3 du montant lors de la vente de concession, et informe que de nouveaux sarcophages vont être installés à la charge de la commune : 10 sarcophages simples, 2 sarcophages doubles et 10 cavurnes. Il propose à la commission de discuter lors d'une prochaine réunion, d'une prise en charge par le CCAS, de l'aménagement paysager du nouveau cimetière. (banc et verdure au fond du cimetière).

Monsieur Bernard Lefebvre évoque la question des poubelles au cimetière, les poubelles seront enlevées, il ne restera que la poubelle jaune et un bac pour jeter la terre et les fleurs.

Madame Chantal Cugnet demande ce qu'il en est du monument aux morts, Mme Lefebvre Muriel informe que les travaux seront finis avant le 7 mai 2025. Monsieur Le Maire rappelle le don des anciens combattants d'un montant de 7 727.67 € et la subvention de la région obtenue de 3 000 €, les travaux s'élèvent à 16 307.00 € TTC

La prochaine réunion se tiendra début juillet, à l'ordre du jour les demandes de secours du 14 juillet.

### Liste des délibérations adoptées :

**003 Aide exceptionnelle**

**004 Aides aux sinistrés**

**005 Adoption du Compte de Gestion 2024**

**006 Adoption du Compte Administratif 2024**

**007 Affectation du Résultat**

**008 Budget Primitif 2025**

A Wavrans-Sur-l'Aa, 31 mars 2025

Le Président du CCAS,

*Julien Delamoy,*

La Secrétaire,

*Claudine Normand,*



*Normand*

